

par des personnes nées au Canada; à concurrence de 220,887 ou 13.9 p.c. par des immigrés venus des Iles Britanniques; à concurrence de 10,338 ou 0.7 p.c. par des immigrés venus des autres possessions britanniques, y compris ceux nés en mer, laissant 137,550 âmes ou 8.7 p.c. de l'augmentation survenue entre 1911 et 1921 pour les sources d'accroissement non britanniques. Et, parmi ces derniers, 70,344, soit 51.1 p.c. étaient nés aux Etats-Unis. Le recensement de 1911 avait constaté une augmentation décennale de population de 1,835,328 âmes, dont 947,867 ou 51.7 p.c. nés au Canada, 413,178 ou 22.5 p.c. nés dans les autres parties de l'empire britannique et 474,283 ou 25.8 p.c. nés à l'étranger.

Nés à l'étranger.—La classification de la population née à l'étranger, selon le lieu de sa naissance, s'est effectuée conformément aux remaniements territoriaux de l'Europe, résultant des traités de paix récents, en prenant pour base la situation territoriale au 1er juin 1921, date du recensement, les statistiques de 1901 et 1911 ayant été modifiées de manière à correspondre avec les changements survenus. Nous donnons ci-dessous une complète énumération des changements territoriaux effectués entre 1910 et 1920 dont on a dû tenir compte dans la construction des tableaux, de manière à présenter une comparaison exacte de la population canadienne née à l'étranger en 1911 et 1921. Les pays affectés sont placés par groupes géographiques.

NORD-OUEST DE L'EUROPE.

Belgique.—Annexion des villes d'Eupen et de Malmédy, rendues par l'Allemagne.

Danemark.—Annexion du Schleswig septentrional, repris à l'Allemagne.

France.—Annexion de l'Alsace et de la Lorraine, reprises à l'Allemagne.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE.

Autriche.—Annexion de territoires détachés de la Hongrie. Territoires détachés et attribués à la Tchécoslovaquie (q.v.), à la Pologne (Galicie), à la Yougoslavie (q.v.), à la Roumanie (Bukovine), et à l'Italie (région du Trentin, Goritz, péninsule de l'Istrie et Trieste), et détachement de l'état libre de Fiume; (voir "autres parties de l'Europe").

Bulgari.—Détachements de territoires en faveur de la Grèce (Thrace bulgare) et de la Yougoslavie (le territoire cédé comprend les villes de Stroumitza et Tsaribrod).

Tchécoslovaquie.—Etat créé au moyen de territoires appartenant autrefois à l'Autriche-Hongrie (Bohême, Moravie, Ruthénie et Slovaquie).

Allemagne.—Détachement de territoires attribués à la France (Alsace-Lorraine), à la Belgique (Eupen et Malmédy), à la Pologne (Prusse occidentale et Posen) et au Danemark (Schleswig septentrional); détachement du bassin de la Sarre (actuellement administré par une Commission de la Ligue des Nations); (voir "autres parties de l'Europe") et de la ville libre de Dantzig; (voir "autres parties de l'Europe").

Hongrie.—Territoires détachés en faveur de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie (Ruthénie et Slovaquie), de la Roumanie (le territoire cédé comprend la Transylvanie et partie du Banat) et de la Yougoslavie (q.v.).

Yougoslavie.—Etat créé au moyen des territoires constituant autrefois la Serbie et le Montenegro et d'autres territoires ayant appartenu à l'Autriche-Hongrie (Carniole, Dalmatie, Croatie, Slavonie, partie du Banat, Bosnie et Herzégovine) et à la Bulgarie (le territoire cédé comprend les villes de Stroumitza et Tsaribrod).

Lithuanie.—Faisait autrefois partie de la Russie.

Pologne.—Etat ressuscité par la réunion de la Pologne autrichienne (Galicie), de la Pologne allemande (Prusse occidentale et Posen) et de la Pologne russe.

Roumanie.—Annexion de territoires provenant de l'Autriche (Bukovine), de la Hongrie (Transylvanie et partie du Banat et autres territoires) et de la Russie (Bessarabie).

Russie.—Territoires détachés de ce pays en faveur de la Pologne (Pologne russe), de la Roumanie (Bessarabie) et pour la création de la Lithuanie.

Turquie d'Europe.—Cession de territoires à la Grèce, îles turques de la mer Egée, (Thrace turque et Smyrne) et détachement de l'Albanie.

EUROPE MÉRIDIONALE.

Albanie.—Faisait autrefois partie de la Turquie d'Europe.

Grèce.—Annexion de territoires prélevés sur la Bulgarie (Thrace bulgare) et sur la Turquie d'Europe (îles turques de la mer Egée, Thrace turque et Smyrne).

Italie.—Annexion de territoires détachés de l'Autriche (région du Trentin, Goritz, péninsule de l'Istrie et Trieste).

AUTRES PARTIES DE L'EUROPE.

Dantzig.—Ville libre, appartenait autrefois à l'Allemagne.

Fiume.—Etat libre, appartenait autrefois à l'Autriche.

Bassin de la Sarre.—Gouverné par une Commission de la Ligue des Nations; appartenait autrefois à l'Allemagne.

ASIE.

Arménie.—Formait autrefois partie de la Turquie d'Asie.

Palestine.—Formait autrefois partie de la Turquie d'Asie.

Syrie.—Formait autrefois partie de la Turquie d'Asie.

Turquie d'Asie.—Détachements de l'Arménie, de la Palestine, de la Syrie et de l'Hedjaz, qui figurent actuellement dans "autres parties de l'Asie".

Autres parties de l'Asie.—Comprend l'Hedjaz, qui appartenait autrefois à la Turquie d'Asie.